



Rencontres Aquitaines de la Coopération et Solidarité Internationales

2ème édition – Année 2015

Le Conseil Régional d'Aquitaine, le RADSI¹ et Cap Coopération² organisent la 2^{ème} édition des Rencontres Aquitaines de la Coopération et de la Solidarité Internationales pour l'Automne 2015.

Ces Rencontres ont pour ambition de répondre aux grands enjeux actuels du développement. Elles offrent un lieu de rencontres, d'échanges et de débats avec un espace de questionnement, de formation et de valorisation des connaissances et des compétences des acteurs aquitains engagés à l'international.

La première édition des Rencontres, 5 & 6 juillet 2013, a été consacrée à la thématique des *Innovations et Nouvelles Pratiques*.

L'édition 2015 abordera la convergence entre acteurs économiques et acteurs de la solidarité et coopération internationales. 2015, année Européenne du Développement, sera aussi celle de la 21^{ème} Conférence Internationale sur le Climat accueillie au Bourget en Décembre par la France. Ce sera aussi l'année de lancement de l'Agenda du Développement Durable post 2015.

Ces deuxièmes rencontres auront lieu au cœur du Festival du Film AlimenTerre, autour de la Semaine de la Solidarité Internationale.

Les Rencontres Aquitaines de la Coopération et de la Solidarité Internationales réunissent responsables d'associations, acteurs économiques, représentants politiques, chercheurs et universitaires, enseignants, étudiants et tous citoyens intéressés, du Nord et du Sud, par ces questions.

Le Monde change, les relations internationales aussi, notamment celles avec les Pays dits du Sud. Nos perceptions de ces relations doivent être interrogées et révisées. Les catégories de nos actions avec ces pays se modifient en effet face aux profondes mutations sociétales, économiques, environnementales et aux confrontations actuelles. Nous voulons aussi réfléchir sur les rapports complexes entre le Développement et les diverses catégories d'acteurs qui font l'économie³.

Depuis le deuxième sommet mondial de la Terre de 1992 à Rio, qui a lancé l'Agenda 21 et la Déclaration sur l'environnement et le développement, puis celui de Rio+10 à Johannesburg, 2002, en passant par Rio +20⁴, les entreprises et le secteur privé d'une façon générale, sont de plus en plus

¹ Réseau Aquitain de Développement et Solidarité Internationale

² Centre régional de ressources pour la coopération internationale en Aquitaine

³ Pour définition de Développement, nous pourrions retenir, *un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique*.

⁴ 4^{ème} sommet de la Terre, tenu à Rio en Juin 2012. Celui de 1982 à Nairobi, échec retentissant, n'est pas pris en compte. Le Premier sommet, 1972, correspond au lancement à Stockholm.

Note : "En 1972, la conférence de Stockholm (Conférence des Nations unies sur l'environnement) souligne la nécessité d'un changement radical et préconise l'**écodéveloppement** comme nouveau rapport entre l'économie, le social et l'environnement. La finalité de l'économie, c'est de satisfaire les besoins essentiels des populations (éducation, santé, alimentation, culture...) dans le respect de l'environnement planétaire et de l'équité sociale, géographique et intergénérationnelle. Ce nouveau concept impose de redéfinir les modèles occidentaux de production et de consommation, pour réduire les inégalités et permettre aux

inscrits dans une dynamique de dialogue avec les acteurs du Développement : grandes agences de l'ONU, OCDE⁵, Etats, et de très nombreuses ONG... qui interviennent et ont un poids dans le secteur économique aussi bien international et national que local.

Les divers acteurs, associatifs, mutualistes, économiques, universitaires, politiques, comprennent l'intérêt qu'ils ont à travailler ensemble dans une même région, ou sur une problématique commune : intérêt notamment de tisser des liens, partager des expertises, ouvrir des partenariats, échanger idées et compétences, en reconnaissant une vraie place aux acteurs homologues du Sud.

Les rencontres ont pour objectifs d'aborder ces questionnements et de permettre des échanges entre les différents acteurs agissant au Nord et au Sud en dépassant les logiques d'opposition, naturelles ou construites. Nous avons tous la volonté d'analyser et corriger un certain nombre de préjugés circulant sur les rapports entre monde économique et monde de la coopération et de la solidarité, et leurs liens avec les pouvoirs politiques. Nous souhaitons rechercher ensemble des convergences et des synergies en s'appuyant sur des exemples d'initiatives.

Tous les acteurs cités, entreprises, pouvoirs publics, ONG, ont conscience des difficultés à se rencontrer sur des sujets qui pourtant les préoccupent, les concernent et les intéressent. L'intérêt des ONG pour le développement mobilise obligatoirement un intérêt pour l'économie. Parallèlement, les entreprises savent que favoriser le développement et la solidarité produit de l'économie. Les deux secteurs semblent donc bien liés et leurs propres développements concernent à plus d'un chef les acteurs politiques.

Il peut être intéressant de profiter d'un espace de réflexions pour aborder enjeux économiques et intérêts sociétaux. Enjeux globaux et enjeux locaux.

Quelles sont les possibilités d'étudier de nouveaux modèles économiques résilients concernant tous les acteurs et capables d'offrir une résistance aux futures difficultés mondiales prévisibles ?

Comment affronter ensemble les défis globaux de plus en plus menaçants : diminution du potentiel des ressources naturelles, modifications climatiques, aggravation des inégalités dans les pays pauvres⁶ comme dans les pays riches⁷... avec leurs corollaires, insécurité et violence...?

Comment approcher les nouvelles populations cibles et leur solvabilité : cibles des entreprises prenant en compte la solidarité internationale et cibles des ONG confrontées de plus en plus à leurs propres difficultés financières ?

populations des pays en voie de développement de satisfaire leurs besoins essentiels, tout en respectant les limites écologiques de la planète. À la fin du XXe siècle, ce message peine encore à s'affirmer. En 1987, le rapport Brundtland définit le nouveau paradigme du **développement durable** : « Un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » En 1992, vingt ans après la conférence de Stockholm, c'est le Sommet de la Terre à Rio : la communauté internationale constate, une nouvelle fois, le caractère non durable, en termes d'environnement, du modèle économique dominant. L'idée d'« écodéveloppement » cède le pas au concept de « développement durable » ; plutôt que de s'interroger sur les fondements de la croissance économique, on met l'accent sur la nécessité d'intégrer la préservation du capital social et naturel dans l'organisation de la production. Les attentes sociétales étaient au cœur de l'écodéveloppement, l'économie reste au centre du développement durable.", in *Livre Blanc des Régions de France*, 28/11/2007, [file:///D:/Mes%20Documents/T%C3%A9l%C3%A9chargements/LivreBlanc-reg-dur%20\(1\).pdf](file:///D:/Mes%20Documents/T%C3%A9l%C3%A9chargements/LivreBlanc-reg-dur%20(1).pdf) (accès au 15/09/2014)

⁵ Organisation de Coopération et de Développement Economique : Siège Paris – 34 membres.

⁶ Cf. ce qu'écrivait Jean Ziegler "En une année, de 2002 à 2003, le nombre de millionnaires en dollars originaires de l'un ou de l'autre des 52 pays d'Afrique a augmenté de 15%. Ils étaient ainsi plus de 100 000 et ces Africains riches détenaient, en cumul, des avoirs privés s'élevant à 600 milliards de dollars, contre 500 milliards en 2002." Ziegler précisait toutefois que ces derniers n'investissaient qu'exceptionnellement dans leur pays d'origine, préférant placer leur argent là où le rendement pouvait être maximal, à la Bourse de New York ou dans l'immobilier genevois, sans prendre en considération les besoins en investissements sociaux de leurs compatriotes, in Jean Ziegler, *L'Empire De La Honte*, Fayard, 2005, p. 43.

⁷ Cf. Joseph Stiglitz, *Le Prix de l'Inégalité*, Les Liens Qui Libèrent, 2012. Et sur le lien entre inégalités et dégradation des conditions générale de vie, "Sustainable Investment for Our Future", Remarks by California State Treasurer Phil Angelides to the Environmental Entrepreneurs Forum, Palo Alto, CA, May 5, 2003.

Quels rôles peuvent jouer les ONG pour déclencher, favoriser, améliorer les rencontres entreprises et acteurs du Sud ? Comment accompagner des entreprises françaises ? Possibilité d'inventer de nouveaux modèles de partenariat ? Place des pouvoirs publics ?

Quelles sont les possibilités d'inventer des projets associant collectivités territoriales, associations, universités, grandes écoles, entreprises ?

Quelles sont les possibilités d'action de la puissance publique sur les accords menés par les entreprises ? Avenir à moyen ou long terme. Problème de la réglementation. Place des ONG. Interrogation sur le Droit...

Pouvons-nous aborder ensemble les démarches volontaires (RSE⁸, ESS⁹, Commerce équitable, Economie circulaire...) Constituent-elles des réponses, adéquates ? édulcorées ? pertinentes ? suffisantes ?

Modalités des rencontres

Ces questionnements sont des exemples qui pourraient représenter des thèmes de réflexion et d'intervention lors de ces futures RACSI 2015.

Certains thèmes feront les sujets de présentations & débats sous forme de conférences et/ou tables rondes lors des journées d'ouverture et de fermeture dans les locaux de l'école de management Kedge (Kedge Business School).

D'autres thèmes bénéficieront de travaux/témoignages/échanges en ateliers décentralisés sur toute la région Aquitaine, en offrant la possibilité de rencontres rapprochées entre acteurs locaux de terrain : entreprises, associations, collectivités territoriales. Ces ateliers se dérouleront pendant la semaine de la Solidarité Internationale, 3^{ème} semaine de Novembre 2015.

Les étudiants des grandes écoles de commerce, économie, agro-alimentaire, arts et métiers... et universités apporteront leurs regards neufs sur tous ces enjeux et leurs questions.

⁸ Responsabilité Sociétale des Entreprises. Pour une approche simple mais assez exhaustive des politiques publiques et des outils d'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs RSE et développement durable en France, tant au niveau de l'Etat, que des collectivités territoriales et des entreprises, on peut lire : Jean-Marie Cardebat et Bernard Sionneau, "Les Indicateurs de développement durable en France (1) : l'évaluation des territoires", *écoflash* 271, octobre 2012; "Les indicateurs de développement durable en France (2) : l'évaluation des entreprises", *écoflash* 272, Novembre 2012.

⁹ Economie Sociale et Solidaire : en France 10% du PIB et 2,3 millions de salariés.